

TARIFS

Ces tarifs s'appliquent pour une journée de formation dans les locaux de l'IMPAT, à Aix-en-Provence avec la prise en charge du déjeuner. Ils varient en fonction du nombre d'habitants de la collectivité / EPCI :

- 5000 Habitants > **500 €** | de 5000 à 10.000 Habitants > **600 €** | +10.000 Habitants > **750 €**

Vous souhaitez organiser la formation dans vos locaux ? Demandez un devis.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire, merci de nous retourner ce bulletin individuel dûment complété et signé, par mail à :

Julia AUBERT julia.aubert@univ-amu.fr

Une fois l'inscription validée, une convocation sera transmis par mail.

En cas d'un nombre insuffisant de participants, la formation sera reportée.

MODALITÉS DE RÉGLEMENT

- Règlement par bon de commande (via Chorus Pro)
- Règlement par la Caisse des Dépôts (CPF Elu) - les demandes de financement doivent se faire en ligne sur « Mon compte élu », plateforme gérée par la Caisse des Dépôts <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>

S'INSCRIRE

TITRE FORMATION	DATE

CONTACT FACTURATION

Nom Prénom :

Fonction : Mail : Tel :

ORGANISME PRENANT EN CHARGE LES FRAIS DE FORMATION

Raison sociale :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

Tél. : Code APE/NAF :

Numéro de Siret (mention obligatoire) :

Directeur(rice)/Maire :

L'ÉLU

Nom Prénom :

Fonction : Tél. portable :

Mail (obligatoire) :

<p>CACHET DE LA COLLECTIVITÉ & SIGNATURE DU RESPONSABLE</p> <p>Date :</p> <p>Signature :</p>	<p>SIGNATURE DE L'ÉLU</p> <p>Date :</p> <p>Signature :</p>
---	---

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation et règlement de la formation. L'élu et la collectivité s'engagent à assister à la formation à laquelle il s'est inscrit. En cas d'empêchement, l'élu et la collectivité s'engagent à prévenir l'IMPAT le plus rapidement possible par e-mail à julia.aubert@univ-amu.fr.